

INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE, MINISTÈRES ET AUTRES

P. 03

LES GRANDES ORIENTATIONS DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DÉVOILÉES

À l'approche de l'examen parlementaire du projet de loi de finances 2027, les dotations prévues pour les institutions de la République et les différents départements ministériels donnent un aperçu des priorités du gouvernement. Le Cadre de vie, l'enseignement supérieur, l'énergie et l'agriculture figurent parmi les principaux bénéficiaires de cette programmation budgétaire.



FORUM INTERNATIONAL DU CADRE DE VIE

P. 07



Bio Tchané à la découverte des innovations africaines

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

P. 06

Le gouvernement lance un prix national pour stimuler les innovations

OBSÈQUES DE LA FEUE AYIMINASSO ELISABETH ÉPOUSE AGBODO

P. 04

ELONA HOUSE
SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULAIRE
- SALLES CLIMATISÉES
- GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE

Djassim Hounvié - Dowa (Porto-Novo)
+229 0198904640 / 0155499999
+229 0195534395 / 0155500707

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

École Supérieure (ES)-LA PRATIQUE
L'université de l'entrepreneur

“ A l'École Supérieure la Pratique, les compétences se construisent par l'action. ”

Forme aujourd'hui l'entrepreneur de demain !

- AGRONOMIE**
Sciences et Techniques de Production Végétale
Production et Gestion des Ressources Animales
Gestion des Exploitations Agricoles
- GÉNIE CIVIL**
Bâtiment Travaux Publics & Béton armé
Topographie & Dessinateur, Projecteur Bâtiment
Assainissement & Voies
Réseaux Divers

Infoline : (+229) 01 56 90 00 00 / 01 29 80 40 40 | WhatsApp : 01 63 63 04 04 | Mail : eslapratique2026@gmail.com

Nous sommes à Zogbodomey, non loin de l'usine de Fluidor !

IMPOSER DES CHEFS DE QUARTIER OU DE VILLAGE CONTRE LA VOLONTÉ DE LA BASE

Un risque pour la cohésion et la survie des partis politiques

Lorsque les choix des militants et des populations sont ignorés au profit de décisions imposées d'en haut, la confiance s'effrite, les frustrations s'accumulent et les divisions s'installent. Une pratique qui pourrait, à terme, fragiliser les formations politiques et compromettre leur ancrage dans les communautés.

La désignation des chefs de quartier et de village constitue un enjeu majeur de la vie politique locale. Au-delà des responsabilités administratives et communautaires qui leur sont associées, ces fonctions représentent souvent, sur le terrain, un point de convergence entre les populations, les leaders locaux et les formations politiques. Pourtant, lorsque les choix opérés ne reflètent pas les aspirations de la base, le processus peut devenir une source de tensions et de désillusion.

Dans certaines localités, les contestations liées à l'imposition de candidats qui ne bénéficient pas du soutien de la majorité des militants ou des populations soulèvent une question fondamentale : peut-on durablement consolider un parti politique en marginalisant ceux qui constituent sa principale force sur le terrain ?

La base, pilier souvent négligé de la démocratie interne

Un parti politique ne se résume ni à ses dirigeants nationaux ni à ses responsables communaux. Sa véritable force repose également sur les militants, les sympathisants et les relais communautaires qui assurent sa présence quotidienne auprès des populations.

À ce titre, les militants qui animent les quartiers et les villages aspirent légitimement à être écoutés et associés aux décisions qui engagent leur environnement immédiat. Lorsqu'un choix est effectué sans concertation suffisante, ou lorsqu'une personnalité est présentée comme le candidat incontournable malgré l'opposition manifeste de la base, le sentiment d'exclusion peut rapidement prendre le dessus.

La contestation ne porte alors plus uniquement sur une personne. Elle devient le symbole d'un malaise plus profond : celui d'une base qui estime ne plus avoir voix au chapitre dans les décisions de son propre parti.

Quand l'autorité prend le pas sur la concertation

Il est naturel que les responsables politiques jouent un rôle dans les arbitrages et les choix stratégiques. Toutefois, l'exercice de l'autorité ne devrait pas se transformer en un mécanisme systématique d'imposition.

La recherche du consensus, l'écoute des différents protagonistes et l'évaluation de la représentativité des candidats constituent des démarches essentielles pour prévenir les conflits.

Un choix accepté après une concertation transparente a davantage de chances d'être soutenu qu'une décision imposée sans explication convaincante.

À l'inverse, lorsque les procédures de consultation sont négligées, les militants peuvent avoir le sentiment que leur engagement ne compte que pendant les campagnes électorales. Une telle perception risque d'affaiblir progressivement leur motivation et leur confiance envers les responsables qui prétendent parler en leur nom.

Des conséquences qui dépassent les personnes désignées

L'imposition de chefs de quartier ou de village contre la volonté de la base peut produire des conséquences bien au-delà d'un simple désaccord local.

D'abord, elle peut provoquer des divisions entre militants d'une même formation politique. Les partisans du candidat retenu s'opposent à ceux qui défendaient un autre choix, créant ainsi des rivalités susceptibles de perdurer.

Ensuite, elle peut entraîner le désengagement de certains acteurs locaux. Des militants déçus pourraient réduire leur participation aux activités politiques, refuser de mobiliser leurs proches ou se détourner progressivement des instances dirigeantes.

Enfin, ces frustrations peuvent profiter aux formations concurrentes. Là où un parti perd la confiance de ses propres relais, ses adversaires peuvent trouver un terrain favorable pour renforcer leur implantation et attirer des militants insatisfaits.

Ainsi, une décision prise pour consolider une influence locale peut, paradoxalement, contribuer à affaiblir l'ensemble de l'organisation politique.

La légitimité locale, un facteur déterminant

La qualité d'un responsable local ne devrait pas être appréciée uniquement à travers ses relations avec les dirigeants politiques ou sa proximité avec certaines personnalités influentes. Sa capacité à dialoguer avec les habitants, à favoriser la cohésion sociale et à inspirer confiance constitue également un élément essentiel.

Il convient néanmoins de distinguer le soutien partisan de la légitimité administrative : les règles légales encadrant la désignation des chefs de quartier et de village doivent être respectées, et l'adhésion des militants ne saurait, à elle seule, se substituer aux procédures prévues par les textes.

Cela ne dispense toutefois pas les responsables politiques de rechercher l'adhésion de la base et de privilégier des personnalités capables de rassembler plutôt que de diviser. La légalité d'une procédure et son ac-

ceptation sociale sont deux dimensions distinctes qui méritent toutes deux une attention particulière.

Pour des partis plus forts, remettre le dialogue au centre

Face à ces difficultés, plusieurs pistes méritent d'être privilégiées : organiser des consultations préalables, clarifier les critères de choix, permettre aux différents candidats de présenter leurs arguments et mettre en place des mécanismes de médiation en cas de désaccord.

Les responsables locaux et nationaux gagneraient également à expliquer leurs décisions et à entendre les réserves exprimées par les militants. Reconnaître une erreur d'appréciation ou revoir un choix contesté ne constitue pas nécessairement un signe de faiblesse. Cela peut, au contraire, démontrer une capacité d'écoute et un véritable sens des responsabilités.

La cohésion d'un parti ne se construit pas par le silence imposé aux contestataires, mais par la capacité de l'organisation à gérer les divergences sans compromettre son unité.

La force d'un parti se mesure aussi au respect de sa base

L'imposition de chefs de quartier ou de village contre la volonté des militants et des populations ne doit pas être considérée comme une simple querelle de positionnement. Elle pose la question de la gouvernance interne, de la représentativité des acteurs locaux et de la place accordée à la participation dans la vie politique.

Un parti qui néglige sa base risque de conserver ses structures formelles tout en perdant progressivement son influence réelle sur le terrain. À l'inverse, une formation qui écoute ses militants, respecte les procédures et privilégie le dialogue se donne davantage de chances de préserver sa cohésion et de préparer durablement son avenir.

En définitive, la discipline politique ne doit pas devenir un prétexte à l'étouffement des aspirations locales. La confiance ne se décrète pas, elle se construit. Et dans les quartiers comme dans les villages, aucune stratégie de consolidation politique ne saurait durablement réussir en faisant abstraction de ceux qui donnent vie aux partis.

Le véritable défi des formations politiques est donc de concilier l'autorité des dirigeants, le respect des textes et la volonté de la base. Car lorsqu'on fragilise les militants à la base, c'est souvent toute la maison politique que l'on expose aux fissures.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel “www.lemblemedujour.com”

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE, MINISTÈRES ET AUTRES

Les grandes orientations des allocations budgétaires dévoilées



À l’approche de l’examen parlementaire du projet de loi de finances 2027, les dotations prévues pour les institutions de la République et les différents départements ministériels donnent un aperçu des priorités du gouvernement. Le Cadre de vie, l’enseignement supérieur, l’énergie et l’agriculture figurent parmi les principaux bénéficiaires de cette programmation budgétaire.

Le projet de budget de l’État béninois pour la gestion 2027 commence à révéler ses principaux arbitrages. Transmis à l’Assemblée nationale pour examen et vote à l’issue du Conseil des ministres du 7 octobre 2026, le document prévoit une enveloppe globale de 4 757,029 milliards de FCFA, contre 4 148,357 milliards de FCFA dans la loi de finances rectificative de 2026, soit une progression de 14,7 %. Source officielle

Au-delà de cette augmentation, la répartition des crédits met en lumière les ambitions de l’État en matière d’infrastructures, d’éducation, d’agriculture, d’énergie et de protection sociale. Les allocations annoncées concernent aussi bien les institutions constitutionnelles que les ministères chargés de mettre en œuvre les politiques publiques.

La Présidence et les institutions dans le dispositif budgétaire

Au titre des institutions de la République, la Présidence de la République devrait bénéficier d’une dotation de 73,515 milliards de FCFA, contre 69,80 milliards en 2026, soit une hausse de 5,3 %.

À l’Assemblée nationale, les crédits prévus s’établissent à 31,641 milliards de FCFA, contre 33,086 milliards l’année précédente, correspondant à une diminution de 4,4 %.

Le Sénat, nouvelle institution dans cette architecture budgétaire, se voit attribuer une enveloppe prévisionnelle de 3,64 milliards de FCFA, contre 100 millions de FCFA en 2026. Cette évolution traduit la prise en compte de ses besoins de fonctionnement dans la préparation du prochain exercice.

Le Conseil économique et social (CES) bénéficie également d’une dotation en progression, estimée à 5,295 milliards de FCFA. D’autres institutions, notamment la Cour des comptes, la Cour suprême, la Haute Autorité de l’audiovisuel et de la communication (HAAC) et la Cour constitutionnelle, disposent elles aussi de crédits prévisionnels pour assurer leurs missions.

Ces montants restent toutefois inscrits dans un projet de loi de finances soumis à la procédure parlementaire.

Le Cadre de vie en tête des dotations ministérielles

Dans la répartition sectorielle, le ministère du Cadre de vie et des Transports, chargé du Développement durable, arrive en tête des départements ministériels en matière de crédits annoncés.

Son enveloppe prévisionnelle atteint 594,075 milliards de FCFA, contre 509,75 milliards en 2026, soit une augmentation de 16,5 %. Les programmes consacrés aux villes et territoires durables, à la construction et à l’habitat, ainsi qu’aux infrastructures et aux transports concentrent une part importante de ces ressources.

Cette dotation souligne la place accordée aux équipements collectifs, à l’aménagement du territoire et au développement des infrastructures dans les orientations gouvernementales pour 2027.

L’éducation et la formation au cœur des investissements

L’enseignement constitue un autre axe majeur de la programmation budgétaire.

Le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé de la Formation technique, devrait disposer de 313,17 milliards de FCFA, en hausse de 13,2 % par rapport à 2026.

De son côté, l’Enseignement maternel et primaire bénéficierait de 212,26 milliards de FCFA, soit une progression de 4,7 %. L’Enseignement secondaire est annoncé

à 124,838 milliards de FCFA, en hausse de 5,5 %.

Ces allocations s’inscrivent dans la volonté de renforcer le capital humain, d’améliorer l’accès à l’éducation et de soutenir la formation technique et professionnelle. Elles devront notamment accompagner les politiques éducatives et les efforts de développement des compétences nécessaires à l’insertion professionnelle des jeunes.

Énergie, eau et agriculture : des enveloppes en hausse

Les secteurs productifs et les services essentiels enregistrent également des évolutions notables.

Le ministère de l’Énergie, de l’Eau et des Mines devrait bénéficier de 225,47 milliards de FCFA, soit une hausse de 22,1 %. Les programmes consacrés à l’eau et à l’énergie représentent les principaux postes de cette enveloppe.

Dans le secteur agricole, le ministère de l’Agriculture, de l’Élevage et de la Pêche se voit attribuer une prévision de 181,93 milliards de FCFA, en progression de 26,2 %. L’agriculture concentre l’essentiel des crédits annoncés pour ce département.

La Défense nationale devrait, pour sa part, disposer de 113,98 milliards de FCFA, tandis que le ministère de l’Intérieur et de la Sécurité publique enregistre une dotation de 90,73 milliards de FCFA.

Ces choix budgétaires traduisent la volonté de soutenir la production agricole, de consolider les infrastructures énergétiques et hydrauliques et de préserver les capacités de défense et de sécurité du pays.

Santé, emploi, culture et numérique : des arbitrages contrastés

La répartition prévisionnelle fait également apparaître des évolutions différenciées selon les secteurs.

Le ministère de la Santé devrait recevoir 174,83 milliards de FCFA, contre 195,29 milliards en 2026, soit une baisse de 10,5 %. Cette évolution devra être appréciée à la lumière de la structure des financements prévus, notamment la répartition entre ressources intérieures et ressources extérieures.

À l’inverse, le ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l’Emploi, chargé de la Formation professionnelle, enregistre une hausse importante de ses crédits, qui atteindraient 41,79 milliards de FCFA. Le ministère de la Culture, des Arts et du Patrimoine verrait également son enveloppe progresser à 22,57 milliards de FCFA.

Les Sports et l’Engagement civique disposeraient de 44,82 milliards de FCFA. Les crédits annoncés pour l’Économie et les Finances s’élèveraient à 37,18 milliards de FCFA, tandis que le ministère chargé des

Finances et de la Microfinance bénéficierait de 36,81 milliards de FCFA.

En revanche, le Tourisme et le Commerce extérieur enregistreraient une baisse de leurs crédits à environ 38 milliards de FCFA. La Transformation digitale et l’Innovation verrait également son enveloppe reculer à 11,589 milliards de FCFA.

Ces différences illustrent les arbitrages opérés dans la construction du budget, en fonction des programmes retenus, des besoins sectoriels et des financements mobilisables.

Un budget social en progression

Au-delà des dotations institutionnelles et ministérielles, le projet de budget 2027 accorde une place importante aux dépenses sociales. Selon les données publiées par le quotidien La Nation, celles-ci devraient atteindre 1 597,533 milliards de FCFA, contre 1 285,37 milliards de FCFA en 2026.

Les priorités annoncées comprennent la poursuite et l’extension du programme Assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH), la consolidation des cantines scolaires, la gratuité des frais de scolarité pour les filles dans l’enseignement secondaire général et technique, ainsi que le renforcement du programme Gbessoké en faveur des ménages extrêmement pauvres.

L’objectif affiché est de renforcer la protection des populations vulnérables, d’améliorer l’accès aux services sociaux de base et de favoriser l’autonomisation économique des bénéficiaires.

Le Parlement appelé à examiner les choix du gouvernement

La présentation des allocations prévisionnelles constitue une étape importante dans le processus d’élaboration du budget de l’État. La phase d’examen parlementaire permettra aux députés d’analyser les crédits proposés, d’interroger le gouvernement sur ses choix et d’apprécier la cohérence entre les moyens financiers annoncés et les objectifs de développement.

Au terme de cette procédure, l’adoption de la loi de finances déterminera le cadre définitif des dépenses publiques pour l’exercice 2027.

Pour les citoyens, les entreprises et les acteurs économiques, l’enjeu sera désormais de suivre la traduction concrète de ces prévisions en investissements, en services publics de qualité et en améliorations des conditions de vie. Car, au-delà des chiffres, la portée d’un budget se mesure aussi à ses résultats sur le terrain.

Emeric Joël ALLAGBE

ÉVÉNEMENTIEL À PORTO-NOVO

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

À Djassin Hounvié, dans la ville de Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme une adresse de choix pour l'organisation de mariages, anniversaires, cérémonies familiales et rencontres professionnelles. Avec ses espaces aménageables, ses salles climatisées et ses équipements adaptés, l'établissement entend offrir aux particuliers comme aux entreprises un cadre propice à la réussite de leurs événements.

Trouver un espace approprié pour organiser une cérémonie ou une rencontre professionnelle constitue souvent un véritable défi. À Porto-Novo, ELONA HOUSE apporte une réponse à ce besoin en mettant à la disposition de sa clientèle des salles de fêtes et de conférences adaptées à différentes occasions.

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême ou une réunion professionnelle, l'établissement propose un cadre accueillant permettant de recevoir les invités dans de bonnes conditions. La modularité des espaces constitue l'un de ses atouts, offrant la possibilité d'adapter la configuration des salles à la nature et à l'envergure de chaque manifestation.

Des prestations pensées pour le confort des clients

Au-delà de la mise à disposition des espaces, ELONA HOUSE met en avant plusieurs services destinés à faciliter l'organisation des événements. L'établissement dispose notamment de salles climatisées, d'une assistance technique professionnelle et d'un groupe électrogène disponible pour contribuer à la continuité des activités en cas de coupure d'électricité.

Ces équipements représentent des avantages importants pour les organisateurs soucieux du confort de leurs invités et du bon déroulement de leurs cérémonies. Ils permettent également d'envisager des rencontres professionnelles et des conférences dans un environnement adapté.

Une adresse accessible à Porto-Novo

Situé à Djassin Hounvié, dans la ville capitale, ELONA HOUSE ambitionne de ré-



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GRUPE ELECTROGENE DISPONIBLE

Djassin Hounvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999
+229 0195534395 / 0155500707

pondre aux attentes des familles, des associations, des entreprises et des institutions à la recherche d'un espace pour leurs manifestations.

À travers son offre de salles de fêtes et de conférences, l'établissement mise sur la polyvalence de ses installations pour accompagner les moments heureux des familles ainsi que les activités du monde professionnel.

Pour toute information ou réservation, les intéressés peuvent contacter ELONA HOUSE aux numéros suivants : 0198904640 / 0155499999 ou 0195534395 / 0155500707.

ELONA HOUSE : un espace pour célébrer, se réunir et réussir ses événements.

Marie Estelle AKANNI

MOUVANCE PRÉSIDENTIELLE

Vers l'émergence d'une troisième force politique ?

Démissionnaires du parti Les Démocrates, mouvements de soutien à Romuald Wadagni, personnalités politiques engagées dans la présidentielle, militants frustrés et formations politiques sans élus : des acteurs aux trajectoires diverses pourraient trouver un intérêt commun dans la création d'une nouvelle force au sein de la mouvance présidentielle.

Le paysage politique béninois pourrait connaître une nouvelle recomposition dans les mois à venir. À la faveur de la mobilisation observée autour de l'élection du président de la République, Romuald Wadagni, plusieurs catégories d'acteurs politiques sont susceptibles de se rapprocher autour d'une ambition commune : structurer une troisième force politique au sein de la mouvance présidentielle. Une telle initiative, si elle se concrétise, pourrait ouvrir une nouvelle séquence dans les rapports de force entre les formations soutenant l'action du chef de l'État.

Des acteurs aux parcours différents, un possible intérêt commun

Parmi les acteurs susceptibles de participer à cette dynamique figurent des démissionnaires du parti Les Démocrates, des responsables et militants issus de différentes formations politiques, ainsi que des personnalités ayant pris part à la mobilisation en faveur de Romuald Wadagni lors de la dernière présidentielle.

À ces profils pourraient s'ajouter les responsables de centaines de mouvements de soutien constitués autour du chef de l'État, des militants frustrés au sein de leurs partis respectifs et des formations politiques qui, malgré leur présence

sur le terrain, ne disposent pas d'élus.

Ces différents acteurs n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts ni les mêmes objectifs. Toutefois, la recherche d'un espace politique de participation, de représentation et de responsabilité pourrait constituer un point de convergence. Pour certains, il s'agirait de retrouver une place dans le jeu politique ; pour d'autres, de transformer une mobilisation électorale en une organisation durable.

Des mouvements de soutien à la structuration politique

La mobilisation autour de Romuald Wadagni a donné une visibilité à de nombreux regroupements et personnalités. Mais la question de leur devenir politique reste entière : comment maintenir leur engagement au-delà de la présidentielle et leur permettre de participer durablement à la vie publique ?

La création d'une organisation politique commune pourrait être envisagée comme l'une des réponses à cette interrogation. Elle permettrait, en théorie, de fédérer des initiatives dispersées, de coordonner les énergies militantes et d'offrir un cadre d'expression à des acteurs qui ne se reconnaissent plus pleinement dans leurs formations d'origine.

Cependant, le passage des mouvements de soutien à une véritable force politique nécessiterait une organisation structurée, une ligne politique clairement définie, des responsables reconnus et des mécanismes démocratiques de décision. La capacité à dépasser les ambitions individuelles

serait également déterminante.

Une troisième force au sein de la mouvance présidentielle ?

Si elle venait à se concrétiser, cette initiative pourrait modifier l'organisation interne de la mouvance présidentielle, actuellement structurée autour de ses principales formations politiques. L'apparition d'un troisième pôle constituerait une nouvelle option d'organisation pour des militants et responsables à la recherche d'un cadre commun.

Une telle formation devrait toutefois clarifier son positionnement vis-à-vis des partis déjà engagés dans le soutien au pouvoir. Son ambition serait-elle de compléter leur action, de représenter des catégories insuffisamment prises en compte ou de devenir un interlocuteur politique autonome au sein de la majorité présidentielle ?

Ces questions seraient essentielles pour éviter que le projet ne se limite à une addition de réseaux personnels ou à un regroupement circonstanciel né des frustrations internes aux partis existants.

Le défi de la cohésion et de la représentativité

La diversité des acteurs concernés pourrait constituer à la fois un atout et une difficulté. Les démissionnaires, les responsables de mouvements de soutien, les personnalités politiques et les dirigeants de formations sans élus ne partagent pas toujours les mêmes priorités. Leur rassemblement supposerait donc des compromis sur la gouvernance, la répartition des res-

ponsabilités et les orientations politiques.

La représentativité territoriale, la place des jeunes et des femmes, ainsi que les modalités de désignation des dirigeants figureraient également parmi les enjeux à régler. Une nouvelle force ne pourrait durablement s'imposer dans le paysage politique sans démontrer sa capacité à dépasser les intérêts particuliers et à proposer une vision cohérente.

Une hypothèse politique à suivre

À ce stade, l'émergence d'une troisième force politique dans la mouvance présidentielle doit être considérée comme une perspective de recomposition à examiner, et non comme une alliance officiellement constituée en l'absence d'annonce formelle de ses promoteurs.

Reste que la question mérite attention : les acteurs mobilisés autour de Romuald Wadagni, les responsables politiques en quête de repositionnement et les formations dépourvues d'élus choisiront-ils de poursuivre leurs activités séparément ou chercheront-ils à construire une organisation commune ?

La réponse dépendra notamment de leur capacité à s'accorder sur un projet, une gouvernance et des objectifs partagés. Au-delà des calculs politiques, l'enjeu sera de savoir si cette éventuelle initiative peut devenir un cadre durable de participation à la vie publique ou si elle restera une simple hypothèse née des re compositions consécutives à la présidentielle.

Emeric Joël ALLAGBE

JUSTICE AU BÉNIN

Mario Metonou plaide pour une justice ferme, mais profondément humaine

Le procureur spécial près la CRIET défend une justice qui sanctionne avec rigueur tout en préservant les principes du droit et les valeurs humaines.

La justice ne saurait se réduire à la seule sanction. Elle doit également demeurer fidèle aux principes du droit et à l'exigence d'humanité. C'est le sens du message porté par le procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), Mario Metonou, à travers cette formule évocatrice : « Que notre justice reste ferme, mais qu'elle garde un cœur qui bat ».

Cette déclaration met en lumière une question fondamentale pour toute institution judiciaire : comment concilier la fermeté nécessaire à la répression des infractions avec le respect des droits et de la dignité humaine ?

Pour le ministère public, la lutte contre les infractions économiques et le terrorisme exige une réponse judiciaire rigoureuse. Toutefois, cette fermeté ne doit pas conduire à perdre de vue les exigences d'une justice respectueuse des règles de droit. La recherche de la vérité, l'examen des preuves et le respect des droits des personnes concernées demeurent des éléments essentiels d'une justice crédible.

À travers cette vision, Mario Metonou rappelle implicitement que l'autorité de la justice repose autant sur sa capacité à sanctionner les actes répréhensibles que sur son attachement aux principes qui fondent l'État de droit.

Les réquisitions du procureur spécial disponibles

Dans cette perspective, les réquisitions du procureur spécial près la CRIET constituent un document de référence pour prendre connaissance de ses arguments et de ses demandes formulées devant la juridiction. Les lecteurs peuvent consulter le document mis à disposition par Peace FM afin d'en découvrir le contenu intégral.

Au-delà de la formule, le débat renvoie à une exigence essentielle : une justice forte dans l'application de la loi, impartiale dans ses décisions et humaine dans son approche. Car la fermeté judiciaire et le respect des droits fondamentaux ne sont pas incompatibles ; ils participent, au contraire, à la légitimité de l'institution judiciaire.

Emeric Joël ALLAGBE



SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Le gouvernement lance un prix national pour stimuler les innovations

Une initiative présidentielle destinée à alléger les procédures administratives, réduire les délais de traitement des dossiers et limiter les déplacements des usagers. Les citoyens et les acteurs disposant de solutions innovantes sont invités à soumettre leurs propositions à partir du 29 octobre 2026.

La modernisation de l’administration publique béninoise franchit une nouvelle étape. Le gouvernement annonce le lancement du Prix national de la simplification administrative, une initiative présidentielle portée conjointement par le ministre du Budget et de la Fonction publique et le ministre de la Transformation digitale et de l’Innovation.

À travers cette démarche, les autorités entendent encourager l’émergence de solutions concrètes pour rendre les services publics plus accessibles, plus rapides et plus efficaces. L’ambition est notamment de réduire les formalités jugées contraignantes, de raccourcir les délais

de traitement des demandes et d’éviter aux usagers des déplacements répétitifs pour accomplir leurs démarches administratives.

L’innovation au service des citoyens

Le Prix national de la simplification administrative se veut un cadre de valorisation des idées susceptibles de transformer durablement les relations entre l’administration et les populations. Il offre ainsi l’occasion aux personnes disposant de propositions pertinentes de contribuer à l’amélioration du fonctionnement des services publics.

Qu’il s’agisse de réduire le nombre de documents exigés, de faciliter l’accès aux prestations administratives ou de simplifier les procédures grâce aux outils numériques, les initiatives proposées devront répondre à des difficultés concrètes rencontrées par les usagers.

Au-delà de la reconnaissance accordée aux por-

teurs de projets, cette initiative prévoit également la mise en œuvre des idées retenues. Une perspective qui pourrait permettre de passer des propositions aux réalisations et de produire des améliorations tangibles dans le quotidien des citoyens.

Un calendrier à retenir

La plateforme dédiée à cette initiative présidentielle doit ouvrir le jeudi 15 octobre 2026. Les personnes intéressées pourront ensuite déposer leurs candidatures du 29 octobre au 12 novembre 2026.

Les propositions sont attendues sur le portail officiel : <https://prix-simplification.gouv.bj>.

Les candidats dont les idées seront retenues pourront bénéficier d’un trophée, d’une reconnaissance officielle ainsi que de la mise en œuvre de leur proposition.

Vers une administration plus performante

Avec ce prix, les pouvoirs publics misent sur la participation et la créativité pour accélérer la transformation de l’administration béninoise. L’enjeu est de faire de la simplification administrative un levier d’amélioration de la qualité des services publics, mais également un moyen de renforcer la satisfaction des usagers.

Le succès de cette initiative dépendra toutefois de la pertinence des propositions recueillies, de leur faisabilité et, surtout, de leur traduction effective en actions concrètes. Pour les citoyens, les professionnels et les innovateurs, ce rendez-vous constitue une occasion de contribuer à la construction d’une administration moins contraignante, davantage tournée vers les besoins des populations.

Emeric Joël ALLAGBE

COMMUNIQUÉ

Le Ministre délégué chargé du Budget et de la Fonction publique, en collaboration avec le Ministre de la Transformation digitale et de l’Innovation, chargé de la stratégie nationale d’intelligence artificielle, lance l’initiative présidentielle « Prix national de la simplification administrative ».

La modernisation de l’Administration publique s’accélère. Le Gouvernement y associe désormais l’ensemble des citoyens à l’identification de solutions concrètes pour simplifier les procédures administratives, budgétaires et financières à travers l’institution du « **Prix National de la Simplification Administrative** ».

Cette initiative prolonge la dynamique de co-construction du Plan d’action national du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO), engagée lors de la tournée départementale auprès des porteurs de responsabilité et concourt au principe « dites-le-nous une fois » et à l’objectif de 100 % des démarches en ligne à l’horizon 2030.

Le « **Prix National de la Simplification Administrative** » est une prime à l’Innovation administrative. Son objectif : provoquer un choc de simplification ou d’allègement des procédures, en suscitant, recueillant et récompensant les propositions qui les rendent plus simples, plus rapides, moins coûteuses et plus accessibles. Chaque procédure allégée, c’est du temps rendu aux usagers, des coûts en moins pour les entreprises/ménages et de la croissance en plus.

Le Prix est ouvert à **deux catégories de participants** :

- les agents de l’Administration publique** en service dans les ministères, institutions de la République, services déconcentrés, décentralisés et autres organismes publics, qui connaissent les procédures de l’intérieur et peuvent proposer des solutions concrètes pour accélérer la délivrance des services ;
- les citoyens et les acteurs socio-économiques** à savoir les travailleurs, entreprises, associations, organisations de la société civile, cabinets d’expertise et de recherche, ainsi que les autres usagers des services publics, qui vivent les blocages au quotidien.

Une procédure vous paraît trop complexe ? Dites-nous comment la simplifier.
(Décrivez la procédure actuelle et ses blocages/difficultés, puis la solution proposée.)

Les propositions peuvent porter sur :

- la réduction des pièces et justificatifs exigés ;
- la réduction des délais de traitement et du temps passé par l’usager ;
- la limitation des déplacements et des coûts supportés par les usagers ;
- la digitalisation, la dématérialisation ou l’automatisation des procédures ;
- l’archivage électronique et le partage d’informations entre administrations, pour ne plus demander deux fois la même pièce à l’usager ;
- la simplification des circuits de validation, des formulaires et des modalités d’accès aux prestations ;
- toute autre innovation permettant de rendre un service public plus simple, plus rapide, moins coûteux et plus accessible.

Comment participer ?
Les propositions seront déposées sur la plateforme dédiée : <https://prix-simplification.gouv.bj/>
Le formulaire de dépôt permettra de renseigner :

- la catégorie/le statut du participant ;
- la procédure ou le service concerné ;
- l’administration ou les administrations concernées ;
- la situation actuelle et la difficulté identifiée ;
- la solution de simplification proposée ;
- les améliorations attendues pour les usagers et/ou l’administration ;
- les contraintes identifiées et les pièces justificatives utiles.

La plateforme sera accessible dès le **jeudi 15 octobre 2026** pour préparer votre proposition. Le dépôt des propositions sera ouvert du **jeudi 29 octobre au jeudi 12 novembre 2026**.
Le **règlement complet du Prix** (conditions de participation, critères d’éligibilité et d’évaluation, étapes de la sélection) sera accessible sur la plateforme.

À noter : les propositions doivent respecter les textes en vigueur ou, lorsqu’elles impliquent une évolution normative, identifier les dispositions à adapter.
Comment les propositions seront-elles évaluées ?
Les propositions recevables seront évaluées selon les critères suivants :

- la pertinence du problème identifié ;
- le caractère réellement simplificateur de la solution ;
- l’impact attendu pour les usagers et/ou l’administration ;
- la faisabilité juridique, technique, organisationnelle et budgétaire de la proposition ;
- son caractère innovant ;
- son potentiel de généralisation à d’autres services ou administrations.

Un jury assurera l’évaluation. Sa composition réunira les compétences requises en administration publique, droit, économie et finances, transformation numérique, organisation et relation aux usagers, selon les modalités fixées par le règlement du Prix.

Quelles distinctions pour les meilleures propositions ?
Les lauréats recevront **une récompense** : un trophée ou certificat officiel, une reconnaissance institutionnelle et un accompagnement pour la mise en œuvre de leur solution.
La nature des récompenses est fixée par le règlement du Prix.

Des catégories particulières pourront être instituées : Prix Agent public, Prix Citoyen, Prix Entreprise/Organisation, Prix Innovation numérique et Grand Prix National de la Simplification Administrative.

Et après le Prix ?
Le Prix ne s’arrête pas à la récompense des meilleures propositions.
Toutes les propositions recevables, primées ou non, alimenteront un **vivier national de solutions de simplification administrative**.
Les plus pertinentes feront l’objet d’une analyse de faisabilité juridique, organisationnelle, technique, numérique et budgétaire, puis pourront être expérimentées et mises en œuvre avec les administrations compétentes.
Une bonne idée non primée peut donc, elle aussi, transformer une procédure.

Agents publics, citoyens, entreprises, cabinets d’expertise et de recherche, associations, usagers : vous connaissez une procédure qui peut être simplifiée ? Proposez votre solution.



Mahoun AKPOLOGAN
Ministère de la Transformation Digitale et de l’Innovation, en charge de la stratégie nationale d’intelligence artificielle



Emeric Joël S. CHAOU
Ministre délégué, chargé du Budget et de la Fonction publique

DRAME AU MARCHÉ DE DANGBO

Un homme aurait égorgé sa propre sœur à la machette

Un drame d’une rare violence s’est produit au marché de Dangbo, où un homme est accusé d’avoir mortellement agressé sa sœur à l’aide d’une machette. Interpellé par la Police républicaine, le suspect serait désormais entre les mains des forces de l’ordre. Les circonstances et les motivations de cet acte restent à élucider.

La population de Dangbo, dans le département de l’Ouémé, est sous le choc après un grave fait divers survenu au marché de la localité. Alors que les commerçants et les usagers vaquaient à leurs occupations quo-

tidienues, une scène d’une extrême violence aurait bouleversé le cours des activités.

Selon les premières informations rapportées, un homme aurait utilisé une machette pour trancher la gorge de sa propre sœur. Un acte d’une gravité particulière qui suscite de nombreuses interrogations au sein de la population.

Le suspect interpellé par la Police républicaine

Alertés par les faits, les éléments de la Police républicaine de Dangbo

seraient intervenus pour maîtriser le présumé auteur. Ce dernier aurait été conduit auprès des services compétents afin que les circonstances du drame soient élucidées.

Pour l’heure, les raisons qui auraient conduit cet homme à s’en prendre à sa sœur ne sont pas encore connues. Une éventuelle dispute familiale, un différend ou tout autre mobile ne saurait être retenu sans éléments vérifiés.

L’enquête devra permettre de faire la lumière sur les faits et d’établir les responsabilités.

Une affaire à suivre

Ce drame relance la question de la violence au sein des familles et de ses conséquences dramatiques. Dans l’attente de précisions officielles, la prudence reste de mise quant aux circonstances exactes de cette affaire.

De nouvelles informations sont attendues au fur et à mesure de l’évolution de l’enquête.

Emeric Joël ALLAGBE

FORUM INTERNATIONAL DU CADRE DE VIE

BIO TCHANÉ À LA DÉCOUVERTE DES INNOVATIONS AFRICAINES

Le président du CES salue les initiatives en faveur d'un développement territorial durable

Le président du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye Bio Tchané, s'intéresse aux solutions innovantes portées par les acteurs africains pour améliorer le cadre de vie des populations. À l'occasion de la 4^e édition du Forum international du cadre de vie, organisée autour des enjeux de la transition écologique, il a découvert plusieurs initiatives visant à promouvoir un aménagement durable des territoires.

Un rendez-vous consacré à la transition écologique

Le vendredi 9 octobre 2026, le président du CES, Abdoulaye Bio Tchané, a effectué une

visite au Forum international du cadre de vie, à l'invitation du ministre du Cadre de vie et des Transports, chargé du Développement durable, Georges Alé.

Placée sous le thème « Économie des territoires africains : accélérer la transition vers la sobriété carbone », cette quatrième édition constitue un cadre d'échanges et de valorisation des solutions africaines en matière d'urbanisme durable, de protection de l'environnement et de gestion responsable des ressources.

La gestion des déchets au cœur des échanges

Au cours de sa visite, Abdoulaye Bio Tchané a pris part à un panel consacré à la gestion des

déchets au Bénin. Cette problématique occupe une place importante dans les politiques d'assainissement, de préservation de l'environnement et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Le président du CES a également parcouru les stands d'exposition afin de découvrir les innovations et les initiatives présentées par les différents participants. Ces solutions illustrent les efforts engagés pour répondre aux défis environnementaux et favoriser l'émergence de territoires plus propres, plus résilients et plus durables.

Le développement durable au cœur des priorités

Cette visite traduit l'intérêt du

Conseil économique et social pour les initiatives qui contribuent à un aménagement responsable des territoires africains. Elle met également en évidence l'importance du dialogue entre les institutions publiques et les acteurs de l'innovation pour relever les défis liés à l'urbanisation, à la gestion des déchets et à la transition écologique.

À travers ce forum, les participants sont ainsi invités à promouvoir des approches adaptées aux réalités africaines, capables de concilier développement économique, préservation des ressources naturelles et amélioration durable du cadre de vie des populations.

Emeric Joël ALLAGBE



TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ



Les résidences
FENOU
Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
RETROUVEZ LA CHALEUR D'UN FOYER !

Chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain.
L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU

Profitez d'un séjour sans interruption grâce à notre groupe électrogène qui assure votre confort en toutes circonstances !

Djassin Houinvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999
+229 0195534395 / 0155500707

Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'héberge-

ment alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié – Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces

résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié – Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

VISION ALAFIA 2026 ET PLAN STRATÉGIQUE 2027-2031

Le CES prépare son avenir



Le Conseil économique et social (CES) organise, ce mardi 13 octobre 2026 à Cotonou, une communication consacrée à la Vision Alafia 2026 et à son importance dans l'élaboration du Plan stratégique 2027-2031 de l'institution. Cette activité s'ins-

crit dans le cadre de sa deuxième session ordinaire au titre de l'année 2026.

Le Conseil économique et social (CES) poursuit ses activités dans le cadre de sa deuxième session ordinaire de l'année 2026. À cette occasion, l'institution prévoit une communication autour de la Vision Alafia 2026 et de sa portée dans la définition de son prochain cadre stratégique.

Prévue pour le mardi 13 octobre 2026 à partir de 9 heures, cette rencontre se tiendra au siège du CES, à Cotonou. Elle permettra de mettre en lumière les enjeux liés à la Vision Alafia 2026 dans le processus d'élaboration du Plan stratégique 2027-2031 de l'institution.

À travers cette initiative, le CES entend inscrire sa planification stratégique dans une dynamique de réflexion sur les orientations de développement du Bénin et sur les pers-

pectives de renforcement de ses missions institutionnelles.

Le Plan stratégique 2027-2031 constitue, à cet égard, une échéance importante pour définir les priorités et les axes d'intervention de l'institution au cours des prochaines années. La communication annoncée devrait ainsi contribuer à éclairer les réflexions relatives à la prise en compte de la Vision Alafia 2026 dans cette démarche de planification.

Cette activité figure au programme de la deuxième session ordinaire du CES pour l'année 2026 et témoigne de l'importance accordée à la réflexion stratégique dans la conduite des missions de l'institution.

Rendez-vous est donc pris pour ce mardi 13 octobre 2026, dès 9 heures, au siège du Conseil économique et social à Cotonou.

Emeric Joël ALLAGBE

SIX PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

La mise en œuvre annoncée d'ici fin 2027

(Les délégués généraux attendus d'ici décembre)

Le Bénin poursuit sa réflexion sur la réorganisation de son développement territorial à travers la mise en place de six pôles de développement. Cette approche vise à renforcer la cohérence des interventions publiques, à mieux valoriser les potentialités économiques des différentes régions et à rapprocher les politiques de développement des réalités locales.

Selon les informations relayées autour de cette réforme, la mise en œuvre du dispositif devrait s'échelonner jusqu'à la fin de l'année 2027. Une étape importante est également annoncée avec la nomination des délégués généraux, attendue d'ici décembre.

Ces responsables auront vocation à jouer un rôle central dans la coordination et le suivi des actions liées aux pôles de développement, conformément aux missions qui leur seront officiellement assignées. Leur désignation devrait permettre de préciser davantage les mécanismes de gouvernance et les modalités pratiques de fonctionnement du dispositif.

À travers cette nouvelle architecture territo-

riale, l'ambition est de favoriser une meilleure articulation entre les priorités nationales et les besoins des territoires. La valorisation des ressources locales, la promotion des investissements et la création de nouvelles opportunités économiques figurent parmi les enjeux associés à cette démarche.

Toutefois, les contours précis des six pôles, leurs compétences respectives ainsi que le calendrier détaillé de leur opérationnalisation restent à apprécier au regard des annonces et des textes officiels attendus.

La période courant jusqu'à fin 2027 s'annonce donc déterminante pour la concrétisation de cette réforme. Les prochaines décisions gouvernementales permettront d'en connaître plus précisément le contenu, les responsabilités institutionnelles et les retombées attendues pour les populations. Le défi sera désormais de traduire cette nouvelle organisation en résultats tangibles, notamment en matière d'emplois, d'investissements et d'amélioration des conditions de vie dans les différentes régions du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / RENTRÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

ES LA PRATIQUE DE ZOGBODOMEY : UN APPEL AUX BACHELIERS POUR UNE FORMATION TOURNÉE VERS L'EMPLOI

Sciences agronomiques, génie civil, travaux pratiques et professionnalisation : l'École Supérieure La Pratique ouvre ses portes aux nouveaux bacheliers et aux professionnels désireux de renforcer leurs compétences. Pour l'année académique 2026-2027, l'établissement invite les étudiants à venir nombreux s'inscrire afin de préparer leur avenir dans un cadre privilégiant l'apprentissage par l'action.

À l'heure où l'insertion professionnelle constitue une préoccupation majeure pour les jeunes diplômés, le choix d'une formation adaptée aux exigences du marché du travail représente une étape déterminante. À Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR, l'École Supérieure La Pratique entend apporter sa contribution à la formation d'une nouvelle génération de techniciens et de professionnels qualifiés. À l'occasion de la rentrée académique 2026-2027, l'établissement lance un appel aux bacheliers, aux nouveaux étudiants et aux professionnels souhaitant acquérir de nouvelles compétences : venir découvrir ses filières et accomplir les formalités d'inscription.

Une pédagogie qui privilégie l'apprentissage par l'action

« À l'École Supérieure La Pratique, les compétences se construisent par l'action ». Cette devise traduit l'orientation pédagogique que revendique l'établissement. L'objectif est de permettre aux apprenants de ne pas se limiter aux connaissances théoriques, mais de les compléter par des exercices pratiques, des expérimentations et des activités en lien avec leur domaine de formation.

Cette approche se révèle particulièrement importante dans les secteurs techniques, où la maîtrise des outils, des méthodes de travail et des réalités du terrain constitue un atout pour l'exercice d'un métier. En mettant l'accent sur la pratique, l'ES La Pratique entend accompagner ses étudiants vers une meilleure préparation aux défis du monde professionnel.

Des filières porteuses en sciences agronomiques et en génie civil

Pour la rentrée 2026-2027, l'établissement propose plusieurs parcours de formation dans deux grands domaines : les sciences agronomiques et le génie civil.

En sciences agronomiques, les candidats peuvent notamment s'orienter vers les filières suivantes :

- * Sciences et Techniques de Production Végétale ;
- * Production et Gestion des Ressources Animales ;
- * Gestion des Exploitations Rurales et Agricoles.

Ces formations s'adressent notamment aux titulaires des baccalauréats C et D, ainsi qu'aux candidats titulaires du DEAT, selon les conditions d'admission propres à chaque filière.

Dans le domaine du génie civil, plusieurs spécialités sont également proposées, notamment :

- * Bâtiment, Travaux publics et Béton armé ;
- * Topographie et Dessin-Projet de Bâtiment ;
- * Assainissement général et Voiries et Réseaux divers (VRD).

Les titulaires des baccalauréats C, D et F ainsi que du DIT peuvent être concernés, en fonction de la filière choisie et des critères d'admission applicables.

À travers ces différents parcours, l'école offre

aux candidats la possibilité de s'orienter vers des secteurs essentiels au développement économique, à la modernisation des infrastructures et à la valorisation du potentiel agricole.

Une ferme de plus de 50 hectares au service de la formation

L'un des atouts mis en avant par l'ES La Pratique réside dans ses infrastructures consacrées à l'apprentissage pratique. L'établissement dispose notamment d'une ferme agricole de plus de 50 hectares destinée aux expérimentations et aux activités de formation.

À cela s'ajoutent un laboratoire présenté comme moderne et équipé, ainsi que des salles de cours spacieuses. Ces installations ont vocation à favoriser l'acquisition progressive des connaissances et la mise en application des enseignements reçus.

Pour les étudiants en sciences agronomiques, les activités pratiques constituent une occasion de se familiariser avec les réalités de la production agricole et de la gestion des exploitations. Dans les filières du génie civil, l'apprentissage technique vise également à rapprocher les connaissances académiques des exigences des métiers concernés.

Un établissement qui met en avant sa reconnaissance officielle

L'École Supérieure La Pratique indique être reconnue et agréée par l'État béninois. Selon les informations communiquées par l'établissement, elle figure dans le Guide d'orientation des bacheliers 2026-2027 du ministère compétent, à la page 95, sous le numéro 32.

L'école annonce des formations conduisant à des diplômes d'État, avec des parcours de Licence et de Master, ainsi que des possibilités de recyclage destinées aux personnes souhaitant actualiser ou renforcer leurs connaissances.

Les candidats sont invités à se rapprocher de l'administration pour obtenir des précisions sur les filières ouvertes, les conditions d'accès, les diplômes préparés et les modalités de validation des formations.

Des services pour accompagner les étudiants

Consciente des besoins des apprenants tout au long de leur parcours universitaire, l'ES La Pratique met également en avant plusieurs services et commodités. L'établissement annonce notamment des infrastructures sportives, un restaurant et une infirmerie.

Des chambres à coûts abordables sont proposées aux alentours de l'école, tandis qu'une Maison de l'Étudiant est annoncée en cours de réalisation.

L'établissement fait également état de partenariats nationaux et internationaux destinés à favoriser les possibilités de stages, de placement en entreprise et d'auto-emploi. Des bourses sont par ailleurs annoncées pour contribuer à alléger les charges liées aux études, sous réserve des conditions applicables.

Inscriptions : les futurs étudiants invités à se rapprocher de l'administration

Pour constituer leur dossier d'admission, les candidats doivent notamment prévoir un formulaire de demande de formation, les copies légalisées des diplômes ou attestations requis, un acte



NOUVELLE RENTRÉE 2026-2027

INSCRIPTION DÉJÀ OUVERTE

ÉCOLE SUPÉRIEURE LA PRATIQUE

L'UNIVERSITÉ DE L'ENTREPRENEUR

Arrêté 2022 N°0268/MESRS/DC/SGM/DGES/CTJ/CJ/SA/017SGG22

LES DOMAINES ET FILIÈRES DISPONIBLES

AGRONOMIE

- ✓ Sciences et Techniques de Production Végétale
- ✓ Production et Gestion des Ressources Animales
- ✓ Gestion des Exploitations Agricoles

GÉNIE CIVIL

- ✓ Bâtiment Travaux Publics & Béton armé
- ✓ Topographie & Dessinateur, Projecteur Bâtiment
- ✓ Assainissement & Voies Réseaux Divers

Infoline : (+229) 01 56 90 00 00 / 01 29 80 40 40

WhatsApp : 01 63 63 04 04

Mail : eslapratique2026@gmail.com

Nous sommes à Zogbodomey, non loin de l'usine de Fludor

de naissance sécurisé, une copie du Certificat d'identification personnelle (CIP), une lettre de recommandation ou d'engagement des parents ou tuteurs et deux photos d'identité.

Pour l'admission en Master, le diplôme de Licence professionnelle dans la filière concernée est requis.

Les frais d'inscription annoncés sont de 25 000 FCFA pour la Licence et de 50 000 FCFA pour le Master. Les frais de formation sont répartis en plusieurs tranches, selon les modalités communiquées par l'établissement.

Les candidats sont toutefois invités à prendre contact avec les services administratifs pour obtenir la liste complète des pièces à fournir, les conditions financières détaillées et les éventuelles dispositions particulières à leur filière.

Un appel pressant aux bacheliers et aux futurs professionnels

À l'occasion de cette rentrée académique 2026-2027, l'École Supérieure La Pratique invite les nouveaux bacheliers, les étudiants en quête d'une orientation et les professionnels désireux de poursuivre leur formation à saisir cette opportunité.

Les futurs étudiants sont appelés à venir mas-

sivement se renseigner et s'inscrire, dans les filières correspondant à leurs ambitions et à leurs aptitudes. Pour les jeunes qui souhaitent transformer leurs connaissances en compétences concrètes, le choix d'un parcours professionnalisant peut constituer un levier important dans la préparation de leur avenir.

Située à Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR, l'ES La Pratique se tient à la disposition des candidats pour les accompagner dans leurs démarches d'orientation et d'admission.

ES LA PRATIQUE : LES CONTACTS UTILES

Adresse : Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR.

Téléphones : 01 63 63 04 04 / 01 29 80 40 40

WhatsApp : +229 01 56 90 00 00

E-mail : eslapratique2026@gmail.com

Rentrée académique 2026-2027 : futurs étudiants, prenez votre avenir en main et venez nombreux vous inscrire à l'École Supérieure La Pratique !

Emeric Joël ALLAGBE

SANTÉ MENTALE ET LUTTE CONTRE LA DÉPRESSION AU BÉNIN

L'ONG TRIOMPHE DE L'INTÉRIEUR MOBILISE LES MÉDIAS POUR BRISER LE SILENCE SUR LA DÉPRESSION



À l’occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, l’organisation a organisé une conférence de presse à Cotonou pour présenter les ambitions de la 4^e édition du Congrès international du bien-être et de la santé mentale, placée sous le thème « Le vaccin de la dépression ».

Cotonou, 10 octobre 2026 – Faire de la santé mentale une préoccupation collective et renforcer la sensibilisation contre la dépression. C’est l’objectif poursuivi par l’ONG Triomphe de l’Intérieur (CIGIBM), qui a réuni, le samedi 10 octobre 2026, des partenaires, des invités d’honneur et des professionnels des médias à la salle Friedrich-Ebert de Cotonou, dans le cadre d’une conférence de presse consacrée à la 4^e édition du Congrès international du bien-être et de la santé mentale.

Placée sous le thème évocateur « Le vaccin de la dépression », cette initiative entend attirer davantage l’attention

sur les enjeux de la santé psychologique et émotionnelle, tout en encourageant une mobilisation accrue des acteurs sociaux autour de la prévention et de l’accompagnement des personnes en difficulté.

Les médias au cœur de la sensibilisation

En associant les professionnels de la presse à cette démarche, l’ONG Triomphe de l’Intérieur entend faire de la communication un levier essentiel pour toucher un public plus large. L’objectif est de favoriser une meilleure compréhension de la dépression, de ses répercussions sur la vie des personnes concernées et de l’importance d’une prise en charge adaptée.

Au-delà de la diffusion de l’information, cette mobilisation vise à encourager les communautés à accorder une attention particulière au bien-être intérieur, à rompre l’isolement des personnes en souffrance et à promouvoir

des attitudes empreintes d’écoute, de solidarité et de compréhension.

Pour l’organisation, la guérison intérieure constitue un enjeu majeur dans la quête d’une vie équilibrée et épanouie. Une conviction résumée par cette pensée qui inspire sa démarche : « Guérir une blessure intérieure, c’est rallumer mille lumières éteintes. C’est se donner l’opportunité d’une vie meilleure, retrouver la paix et renouer avec un bonheur que l’on croyait perdu. »

À travers ce message, l’ONG invite chacun à prendre au sérieux sa santé mentale et à contribuer à la construction d’un environnement social plus attentif aux souffrances psychologiques.

Trois rendez-vous pour amplifier le message

La conférence de presse a également permis de présenter les principales activités prévues dans le cadre de cette

quatrième édition du Congrès international du bien-être et de la santé mentale. Trois rendez-vous majeurs sont annoncés à Cotonou.

Le jeudi 15 octobre 2026, une caravane dénommée « Le vaccin de la dépression » parcourra les rues de la capitale économique afin de porter le message de sensibilisation au plus près des populations.

Le samedi 17 octobre 2026, le Palais des Congrès de Cotonou accueillera la grande journée du CIGIBM, un temps fort de cette édition consacré à la promotion du bien-être et de la santé mentale.

Enfin, le dimanche 18 octobre 2026, une journée dédiée au bien-être se déroulera à la plage, dans une dynamique de promotion de l’équilibre personnel et de sensibilisation du public.

Ces différentes activités visent à renforcer la proximité entre l’organisation et les communautés, tout en favorisant une prise de conscience collective face aux défis liés à la dépression.

Pour une société plus attentive à la santé mentale

À travers cette initiative, l’ONG Triomphe de l’Intérieur réaffirme son ambition de faire de la santé mentale un sujet de dialogue, de sensibilisation et d’action. La participation des médias, des partenaires et des autres acteurs sociaux apparaît déterminante pour donner une plus grande portée à cette campagne.

Il convient toutefois de rappeler que l’expression « vaccin de la dépression », retenue comme thème de cette édition, relève d’une démarche de sensibilisation et ne désigne pas un vaccin médical reconnu contre cette maladie. La prévention, l’écoute, l’accompagnement et, lorsque cela est nécessaire, le recours à des professionnels de santé demeurent essentiels.

« Guérir, renaître et vivre » : tel est le message que l’ONG Triomphe de l’Intérieur souhaite porter auprès des populations. Un appel à briser les silences, à restaurer l’espoir et à faire de la santé mentale une responsabilité partagée.

Candide AHOUDJI



VISITE TECHNIQUE ET CONTRE-VISITE

Le CNSR rappelle les délais à respecter

Le Centre national de sécurité routière (CNSR) appelle les conducteurs et les propriétaires de véhicules à se conformer aux délais prévus pour la visite technique et la contre-visite. Une démarche qui vise à favoriser le respect des règles en vigueur et à renforcer la sécurité sur les routes.

Le respect des formalités liées à la visite technique des véhicules demeure une exigence importante pour les usagers de la route au Bénin. Dans ce cadre, le Centre national de sécurité routière (CNSR) rappelle aux conducteurs et aux propriétaires de véhicules les délais à observer pour accomplir les différentes étapes du contrôle technique.

Selon les informations communiquées par le CNSR, les usa-

gers disposent d’un délai de 30 jours après la prise de rendez-vous pour effectuer la visite technique de leur véhicule.

En cas de constat d’anomalies nécessitant des réparations, la procédure prévoit également un délai précis pour la contre-visite. Le propriétaire du véhicule concerné est ainsi invité à effectuer les réparations requises et à présenter son véhicule dans un délai de 48 heures après notification, conformément aux indications communiquées par le CNSR.

Des délais à ne pas négliger

À travers ce rappel, le CNSR entend attirer l’attention des usagers sur l’importance du respect des procédures de contrôle technique. L’observation de ces délais permet aux propriétaires

de mieux organiser leurs démarches et de régulariser la situation de leurs véhicules après un premier contrôle.

Les conducteurs sont donc invités à prendre les dispositions nécessaires dès la prise de rendez-vous et à procéder rapidement aux réparations signalées lorsqu’une contre-visite est requise.

Le respect des exigences liées au contrôle technique participe à la prévention des risques sur les routes et à la protection des usagers.

Les propriétaires de véhicules sont ainsi appelés à rester attentifs aux prescriptions du CNSR et à se conformer aux délais annoncés.

Emeric Joël ALLAGBE



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
REPUBLIQUE DU BÉNIN



CNSR
centre national de sécurité routière

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VISITE TECHNIQUE ET CONTRE-VISITE : LE CNSR RAPPELLE LES DÉLAIS À RESPECTER ET RECOMMANDE UN CONTRÔLE PRÉALABLE DES VÉHICULES

Cotonou, 09 octobre 2026 - Le Centre national de sécurité routière (CNSR) invite les conducteurs et propriétaires de véhicules à s’assurer du bon état de leur véhicule avant de se présenter à la visite technique.

Un délai de trente jours après la prise de rendez-vous

À compter de la prise de rendez-vous, l’usager dispose de trente (30) jours pour se présenter dans un centre de contrôle technique. Passé ce délai, le paiement effectué n’est plus valable et un nouveau règlement est exigé pour le contrôle du véhicule.

Un délai de quarante-huit heures pour la contre-visite

Lorsque le contrôle révèle des défaillances nécessitant des réparations, l’usager dispose de quarante-huit (48) heures, à compter de la notification, pour effectuer les travaux prescrits et présenter son véhicule à la contre-visite, dans le centre ayant réalisé le premier contrôle.

À l’expiration de ce délai, le véhicule est déclaré non conforme au titre de la visite concernée. L’usager doit alors reprendre l’ensemble de la procédure et s’acquitter de nouveau des frais de contrôle.

Un enjeu de sécurité, pas une simple formalité

Ces délais garantissent la rigueur et l’efficacité du dispositif de contrôle technique. Ils contribuent directement à la prévention des accidents liés au mauvais état mécanique des véhicules. Le contrôle technique permet en effet de vérifier qu’un véhicule peut circuler sans danger pour son conducteur, ses passagers et les autres usagers de la route.

Le CNSR recommande donc aux usagers de faire vérifier leur véhicule avant même la prise de rendez-vous, en particulier les principaux organes et équipements de sécurité. Cette précaution limite les risques de défaillance, évite un rejet au contrôle et épargne à l’usager une reprise de la procédure.

Cette démarche s’inscrit dans la dynamique **AGIR** portée par le **CNSR**, qui vise à renforcer la prévention, à responsabiliser les usagers et à encourager des comportements favorables à des routes plus sûres.

La sécurité routière est l’affaire de tous : un véhicule bien entretenu, c’est un risque de moins sur la route et une vie de plus protégée.

www.cnsr.bj

L'Emblème du Jour

— LE QUOTIDIEN DE RÉFÉRENCE —

RECRUTE DES STAGIAIRES JOURNALISTES

Vous êtes passionné(e) par l'actualité,
l'écriture et le journalisme ?
Rejoignez notre équipe !



LIEU DE STAGE

Siège du journal
à Porto-Novo
(Djassin Houinvié,
Immeuble Elona House)



PRESSE ÉCRITE ET EN LIGNE

L'Emblème du Jour est un
organe de presse écrite mais
également en ligne.



UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Les stagiaires pourront
acquérir de l'expérience
au sein d'une rédaction
professionnelle et dynamique.



COMPOSITION DU DOSSIER À DÉPOSER

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Dernier diplôme obtenu
- ✓ CV



ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Par mail :

 emericprod4@gmail.com

Ou par WhatsApp :



[+229 0144904640](https://wa.me/2290144904640)